

Déclaration Liminaire pour le CSE du 26/03/2026

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs des les membres du C.S.E.

La nomination de Madame la Ministre déléguée, chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle et de l'apprentissage peut être une opportunité de changement dans la conduite du dialogue social et notamment au sein du comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle.

Depuis plusieurs années, les réformes de la voie professionnelle s'enchaînent. À chaque fois, on nous promet plus d'efficacité, plus de réussite pour les élèves, plus de lisibilité. Dans les faits, les collègues de lycée professionnel voient surtout s'accumuler la désorganisation, la charge de travail et les injonctions contradictoires.

Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, cela ne peut plus durer. Les personnels de lycée professionnel ont besoin de stabilité, de reconnaissance et de moyens pour exercer correctement leur métier.

Nous portons d'abord une exigence simple : **arrêter les réformes menées sans bilan sérieux**. Avant d'imposer de nouveaux dispositifs, il faut évaluer les précédents, mesurer leurs effets sur les élèves, sur les équipes et sur les conditions de travail. L'abandon du parcours en Y montre bien que certaines orientations ont été imposées trop vite, sans prise en compte de la réalité du terrain.

Nous défendons ensuite une **voie professionnelle ambitieuse**, qui ne soit ni une voie de relégation ni un laboratoire d'expérimentations permanentes. Les élèves ont droit à une formation de qualité, qui leur permette à la fois l'insertion professionnelle, la poursuite d'études et l'émancipation. Cela suppose des personnels respectés et soutenus. C'est dans cet objectif que nous participons au comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle.

La CFDT rappelle aussi que les personnels de lycée professionnel accueillent des publics divers, souvent fragilisés, avec des besoins éducatifs et sociaux importants. On ne peut pas parler d'inclusion, d'accompagnement et d'ambition pour tous sans donner les **moyens humains**, la **formation** et les **conditions de travail** qui vont avec.

Certains textes étudiés ce jour modifient l'organisation de l'année de terminale Bac Pro pour la rentrée 2026, soit la troisième fois en 3 ans.

Comme souvent, les établissements vont devoir traduire localement un cadre national encore mouvant. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, il est hors de question que cette nouvelle étape se traduise par plus de flou pour les élèves et plus de charge pour les personnels.

Le sujet n'est pas seulement de "faire fonctionner" le dispositif. Le sujet, c'est de garantir une organisation claire, équitable, réaliste, et supportable pour les équipes.

Pour la CFDT, anticiper, cadrer, protéger les équipes est une nécessité.